

Tél : 01.60.43.00.75 Courriel : ce.0770852h@ac-creteil.fr	<input type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Élémentaire <input checked="" type="checkbox"/> Primaire	<input type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup> trimestre <input checked="" type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> trimestre <input type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	<b>Date</b> Le 11/03/2022  De 18H00 à 20h10.
Directrice	<input checked="" type="checkbox"/> Mme HENRY		
IEN ou son représentant	<input type="checkbox"/> Mme OSTAN		
Enseignantes de l'école	<input checked="" type="checkbox"/> Mme MASSON <input checked="" type="checkbox"/> Mme GUIGNARD <input checked="" type="checkbox"/> Mme BARRIER <input type="checkbox"/> Mme COURTY <input type="checkbox"/> Mme SAINTE ROSE		
Membres du RASED	<input type="checkbox"/> Mme ISOLA		
DSDEN	<input type="checkbox"/>		
Parents élus	<input checked="" type="checkbox"/> Mme MANDOT <input checked="" type="checkbox"/> Mme NIZHEGA <input checked="" type="checkbox"/> Mme WONG <input type="checkbox"/> Mr CATHALA <input checked="" type="checkbox"/> Mme AUBRY		
Le maire ou son représentant	<input checked="" type="checkbox"/> Mr CHEVALIER		
Conseiller municipal	<input checked="" type="checkbox"/> Mr SIVADIER chargé des affaires scolaires et péri scolaires		
Autres membres invités	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		
<b>Absent(es)</b> <input type="checkbox"/>	<b>Absent(es) excusé(es)</b> <input checked="" type="checkbox"/> Mme OSTAN <input checked="" type="checkbox"/> Mme SAINTE ROSE <input checked="" type="checkbox"/> Mme COURTY		

<b>Président(e) de séance :</b> Mme HENRY	<b>Secrétaire de séance :</b> Mme HENRY
--	--

ORDRE DU JOUR du 2nd conseil d'école

1. Rappel du règlement intérieur de l'école (éventuels retards, absences...).
2. Rappel des procédures du 1<sup>er</sup> degré (signalement d'absentéisme scolaire, déclarations d'incidents/d'accidents, remontées d'informations préoccupantes).
3. Sécurité : alerte incendie, PPMS attentat, DUERP.
4. Vie de l'école : activités régulières si changement.
  - \* Activités spécifiques : sorties scolaires réalisées et prévues, la fête de l'école...
  - \* Dispositifs d'aide proposés aux élèves (APC, SRAN, PPRE, PAP...)
  - \* Poursuite de scolarité, AFFELNET 6<sup>e</sup>
  - \* Effectif de l'école à venir (augmentation ou baisse)
5. Projet d'école
6. Coopérative, budget.
7. Périscolaire
8. Travaux
9. Questions des parents d'élèves
10. Rappel de la date du 3<sup>e</sup> Conseil d'Ecole.

## Compte-rendu du conseil d'école 2nd trimestre - 2021-2022

### 1) Rappel du règlement intérieur de l'école (éventuels retards, absences...).

Nous tenons à faire un rappel sur les horaires de l'école à savoir :

- Ouverture du portail à 8 h 35 et fermeture à 8 h 45.
- Le midi : ouverture à 11 h 45.
- L'après-midi : ouverture du portail à 13 h 35 et fermeture à 13 h 45.
- Le soir : ouverture à 16 h 45.

Malheureusement, un petit nombre de parents emmènent leur(s) enfant(s) après l'heure de fermeture du portail. Les enseignantes ne peuvent pas se permettre de revenir après la fermeture des portes et laisser leur classe seule. Aussi, un rappel sera effectué par les enseignantes via l'ENT.

De plus, il est constaté qu'un certain nombre de parents n'informent pas l'école de l'absence de leur enfant. Que ce soit pour des raisons familiales ou pour maladie, l'équipe enseignante doit être informée.

Plusieurs moyens de communication sont possibles :

- par téléphone au 01.60.43.00.75,
- par email à l'adresse suivante : [ce.0770852h@ac-creteil.fr](mailto:ce.0770852h@ac-creteil.fr)
- par le cahier de correspondance de l'enfant.

L'équipe enseignante informe les parents d'élèves qu'un avenant du règlement intérieur de l'école sera établi afin d'interdire les montres connectées dans l'établissement. En effet, celles-ci ont la capacité de prendre des photos, d'enregistrer des vocaux ou d'envoyer des messages. Cela ne peut être autorisé à l'école.

### 2) Rappel des procédures du 1er degré (signalement d'absentéisme scolaire, déclarations d'incidents/d'accidents, remontées d'informations préoccupantes).

\* Signalement d'absentéisme scolaire : au bout de 4 demi-journées d'absence non justifiées, une remontée pour absentéisme sera effectuée auprès des services de l'inspection académique et les parents concernés feront l'objet d'un rappel à l'ordre.

\* Déclaration d'accidents : ce rapport est fait lorsqu'un enfant se blesse dans l'établissement scolaire. Ce document rapporte les faits et les circonstances de l'accident.

\* Déclaration d'incident : ce document relate les incidents ou les délits commis ou révélés en milieu scolaire.

\* Remontée d'Information préoccupante : Ce document est remonté à l'inspection dans les cas où la gravité de la situation le justifie (danger avéré nécessitant une protection immédiate, victimes de violences sexuelles avérées ou présumées...).

### 3) Sécurité/sanitaire : alerte incendie, PPMS attentat, DUERP.

Au niveau sécurité, nous avons rencontré ou rencontrons plusieurs soucis :

- Forte odeur d'essence dans les locaux de la maternelle et aux alentours de l'école. Cela est arrivé plusieurs fois. La Mairie a déposé plainte contre la personne pour pollution des eaux usées.
- Exercice incendie du 7 février : suite au non déclenchement de l'alarme incendie, l'exercice incendie n'a donc pas eu lieu. La Mairie a mandaté un professionnel et le problème a été réglé.
- Un exercice PPMS « Risques majeurs » aura lieu au cours du deuxième semestre de l'année.
- DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) : il est en cours d'élaboration. Nous avons fait le tour des différents bâtiments avec la Mairie et n'avons pas relevé de risques majeurs. Nous attendons toutefois, le passage du diagnostiqueur d'amiante. Cela est un point essentiel et important qui nous manque pour faire parvenir le DUERP à l'Inspection du Val d'Europe. La Mairie nous signale que le diagnostic amiante devrait être fait avant les vacances d'Avril.

**Protocole sanitaire COVID :** A compter du 14 mars 2022, le protocole sanitaire passera au niveau 1 pour l'ensemble des écoles et établissements scolaires.

Ce passage au niveau 1 implique notamment :

- \* la fin de l'obligation de la limitation du brassage entre groupes d'élèves
- \* la fin des restrictions pour la pratique des activités physiques et sportives.

Les mesures relatives au lavage des mains, à l'aération et à la désinfection des surfaces sont quant à elles maintenues. Le passage au niveau 1 implique également la fin de l'obligation du port du masque en intérieur pour les élèves de l'école élémentaire. En complément et conformément aux recommandations émises par les autorités sanitaires, l'obligation du port du masque en intérieur est également levée à compter du 14 mars 2022 pour tous les personnels.

#### 4) Vie de l'école

##### \* Projets Maternelle

- Les élèves de Maternelle ont eu la chance de recevoir Rémy, un artiste très sympathique qui a offert un joli spectacle aux enfants pour Noël. Tout en respectant les règles sanitaires en vigueur à ce moment.
- PMI : Les élèves d'âge Moyenne Section ont bien eu un dépistage effectué au mois de janvier par la PMI. Il permet de dépister de bonne heure des troubles de vue, d'audition ou encore des soucis de surpoids.
- Le livret de réussite des élèves de maternelle sera remis durant le mois de mars.

##### \* Projets Élémentaire

- Les élémentaires ont reçu une troupe d'artistes pour un spectacle très drôle : « Sapristi le Père Noël est malade ». Afin de permettre le respect des règles sanitaires en vigueur, les artistes ont accepté de faire 2 sessions pour le prix d'une et ce, dans le but de ne pas annuler le spectacle offert aux élémentaires.
- En janvier, les classes de Madame BARRIER (CE1/CE2) et de Madame HENRY ont eu l'occasion de recevoir un animateur du SMITOM pour 2 animations :
  - Le recyclage pour les CE1/CE2
  - Tous aux vers, sur le compostage pour les CM1/CM2.
- En février, tous les élémentaires ont eu une animation de l'Association Planet Mômes : Un seul être humain, des milliers de cultures. Cette animation entraine complètement dans le thème de l'année sur le tour du Monde et avait pour objectifs pédagogiques de montrer :
  - la diversité des cultures humaines
  - les différentes écoles dans le monde
  - la diversité des langues
  - les différents continents de notre planète.
- **LSU** : Livret Scolaire Unique du CP à la 3ème : Le premier bilan a été distribué aux parents fin janvier et les parents qui le désiraient ont obtenu un rendez-vous téléphonique ou physique selon leur choix. L'équipe enseignante a également rencontré les parents dont elle estimait que cela était nécessaire. L'équipe enseignante n'a pas pu rencontrer tous les parents car la situation sanitaire des périodes 2 et 3 était critique au niveau de l'épidémie de la COVID. Le prochain LSU aura lieu au mois de juin.
- **Evaluations nationales CP** : En raison de la crise sanitaire de ce début d'année, la seconde session a été décalée et commencera la semaine du 17 mars.
- **EPS** : Une intervenante sport employée par le Val d'Europe Agglomération, Madame Lara Sebillé, co-intervient chaque jeudi pour deux séances avec les CE1/CE2 et les CM1/CM2.

**P3** : Les 2 classes ont fait de la gymnastique au Dojo et ont également eu l'occasion de participer à la journée paralympique.

**P4** : Les élèves de Madame Barrier CE1/CE2 feront du Hockey.

Les élèves de Madame Henry, CM1/CM2 iront à la piscine de Fontenay Trésigny 2 matinées par semaine. Le transport est financé par la municipalité.

- **INTERVENTIONS EN MUSIQUE** : Romain Dacheux intervient toujours dans notre école et toutes les classes bénéficient de sa présence.

La classe de Madame Henry a la chance de pouvoir participer à un projet d'apprentissage du Ukulélé et ce, depuis fin janvier. Si tout se passe bien, les CM1/CM2 aura l'occasion de faire une petite représentation au festival de musique qui aura lieu en mai sur la commune de Villeneuve-le-Comte.

- **PARTENARIAT BIBLIOTHEQUE** : Les élèves d'élémentaire ont toujours l'occasion de se rendre à la bibliothèque située dans la cour de l'école et ce, grâce à Madame Frugier.

Seule la classe de CM1/CM2 n'a pas pu en bénéficier car le jour de bibliothèque est le lundi et cette classe n'avait aucun enseignant pour remplacer Madame Sainte-Rose absente depuis la Toussaint.

#### \* Dispositifs d'aide proposés aux élèves (APC, SRAN, PPRE, PAP...)

- Les APC (Aide Pédagogiques complémentaires) continuent de se dérouler suivant les modalités évoquées en début d'année à savoir :

Elles ont lieu 3 fois par semaine (mardi, jeudi et vendredi) de 11h50 à 12h15 (élémentaires) et 13h05 13h35 (maternelles).

Les objectifs travaillés lors de la période 2 et 3 ont été les suivants :

PS / MS / GS : Graphisme : reconnaissance et tracé des lettres, phonologie et jeux mathématiques, compréhension de consigne, manipulation et motricité fine.

CP/ CE1 : Lecture rapidité et fluidité, sons complexes – Ecriture : mots outils, retranscription de sons, de mots, de phrases – Numération : manipulation de dizaines et unités, résolution de problèmes

CE1/CE2 : Décodage et fluence - Ecriture – Numération - Orthographe

CM1/CM2 : Lecture fluence - Conjugaison – Numération - Orthographe

- **LE SRAN** : Stage de réussite. A la Toussaint, un stage de réussite à été proposé aux CP des écoles de la circonscription. Aucun enfant de notre école ne l'a suivi mais il s'est bien déroulé car 2 enseignantes de l'école Madame Barrier et Madame Henry étaient volontaires.
- **RASED** : Malheureusement, nous n'avons plus eu l'aide du RASED (Réseau d'Aide Spécialisé pour les Elèves en Difficulté) depuis la Toussaint, l'enseignante ayant été en arrêt maladie depuis la Toussaint.
- **PPRE et PAP** : Un certain nombre de PPRE ont été mis en place sur notre école et ce, dans le but de venir en aide de façon personnalisée à nos élèves les plus fragiles ou dont les troubles de l'apprentissage le nécessitaient.
- **Poursuite de scolarité/AFFELNET** : A ce jour, l'équipe enseignante n'a pas reçu les documents pour les poursuites de la scolarité, cela ne devrait pas tarder. Ce point sera évoqué lors du prochain conseil d'école.
- **Effectif de l'école** : Il devrait se maintenir au niveau de l'effectif qu'il y a en ce moment dans l'école. Toutefois, il est à noter une baisse de l'entrée des Petites Sections due à un petit nombre de naissance enregistré sur la commune en 2019.

Les effectifs à ce jour :

PS : 7 ; MS : 15 ; GS : 21 ; CP : 18 ; CE1 : 12 ; CE2 : 19 ; CM1 : 15 ; CM2 : 10

## 5) Projet d'école 2022/2025

Cette année (avant mi-avril) un nouveau projet d'école doit être réécrit. Il sera écrit pour 3 années et mis en œuvre.

Voici les 3 axes qui devraient être travaillés suite à l'analyse des besoins des élèves :

- la maîtrise de la langue française,
- La maîtrise des mathématiques
- l'EPS

## 6. Coopérative, budget.

- Achat de petit matériel : 849, 34 euros.

- Photographe :

Recette : 3144.60 euros

Dépense : 2262.90 euros

Marge : 881.70 euros

- Spectacles de Noël

Pour les maternelles : 550 euros

Pour les élémentaires : 750 euros

- Visite virtuelle du musée de la Préhistoire pour 2 classes (CE1/CE2 et CM1/CM2) : 60 euros

- **Solde au 10/02 : 11 648.15 euros.**

## 7. Périscolaire

- Monsieur Le Maire ainsi que Monsieur Chevalier nous informent que l'étude (aide aux devoirs) a été évoquée lors de réunions internes en mairie, qu'un budget a été établi mais que ce point fait toujours l'objet de discussions. L'équipe municipale nous donnera plus d'informations en fin d'année.

- Un nouvel appel d'offre sera lancé concernant la restauration scolaire. La volonté de l'équipe municipale se tourne vers plus de produits bio ainsi que des plats plus équilibrés.

## 8. Travaux

Les enseignantes remercient la municipalité pour l'ensemble des travaux effectués depuis le début de l'année et pour leur réactivité.

- Les peintures ont été refaites au niveau des escaliers menant aux classes des élémentaires et au niveau des différentes portes séparant les cours de récréation.
- L'alarme a été remise en état de fonctionnement.

- Nous sommes toujours en attente des anti-pinces doigts demandés en début d'année. Cela concerne beaucoup de portes de l'établissement scolaire. La Mairie nous informe qu'un budget a été prévu pour pouvoir à ce type de besoins.

- L'école devrait bénéficier de l'installation de la fibre prochainement, les dates de travaux restent encore à définir. Ce qui devrait permettre une meilleure connexion à internet car à ce jour, il est très fréquent que les classes ne soient pas connectées.

- Un vaste projet d'agrandissement du centre périscolaire devrait voir le jour dans les prochaines années. Celui-ci répondra à de nouvelles normes environnementales.

- Toutes les boiseries (portes fenêtre et fenêtres) devraient être changées. Ce projet a été budgétisé et pourrait être mis en œuvre prochainement.

- La PEPS (Représentants de parents d'élèves) avait fait une demande pour l'installation de jeux thermocollés dans les cours de récréation et a obtenu la validation de leur projet et le financement de celui-ci. Les jeux thermocollés devraient être posés durant les vacances d'avril. Toute l'équipe éducative remercie chaleureusement la PEPS ainsi que la Mairie pour ce beau projet.

## 9) Questions des parents d'élèves

**\* Qu'est-il prévu pour compenser le retard accumulé par les CM1-CM2 qui sont, quand tout va bien côté virus, à 3 jours d'école/semaine depuis novembre ?**

En effet, Madame Sainte Rose a été absente durant de nombreuses semaines, depuis les vacances de la Toussaint jusqu'aux vacances d'Hiver. La classe de CM1/CM2 n'a eu que 2 fois un remplaçant sur la classe. Depuis la Toussaint, les parents de cette classe ont été obligés de garder leur enfant à la maison, cette situation était pour les élèves, pour les parents comme pour les enseignantes, très compliquée.

Madame Henry a dû (au bout d'un moment et ne sachant quand une solution serait trouvée) prendre le relai et fournir du travail aux élèves, les lundis, via l'ENT. Madame Henry assure que les élèves n'ont pas trop pâti de la situation au niveau de leur travail scolaire et qu'ils ne devraient pas être en retard sur le programme.

**\* Peut-on avoir un échange 1 à 2 fois par an de façon systématique avec les enseignants pour discuter de l'évolution scolaire des enfants ?**

L'équipe enseignante explique que la situation sanitaire et le protocole strict en vigueur n'ont pas permis que tous les parents d'élèves soient reçus pour la remise des livrets scolaires.

Toutefois, tous les parents qui en faisaient la demande ont été reçus ainsi que tous les parents dont les enseignantes estimaient que cela était nécessaire.

**\* Y-aura-t-il un spectacle en juin suivi de la fête de l'école ?**

Les enseignantes n'y voient aucune opposition. Une date est fixée au 11 juin. Une réunion ultérieure permettra d'organiser l'événement.

## 10) Date et horaires des prochains Conseil d'Ecole

Le prochain conseil d'école sera le 17 juin 2022.

Madame Henry clôture le conseil d'école à 20h10 en remerciant tous les membres du conseil d'école pour leur participation constructive à ce deuxième conseil d'école.

Fait à Villeneuve-le-Comte, le 21 mars 2022

**La Directrice**

**Présidente du Conseil d'Ecole**

Madame HENRY

**Secrétaire de séance**

Madame MANDOT